

# Forfaits MASSAMA<sup>2</sup>

Offre réservée à toute personne physique majeure, domiciliée à Mayotte.

L'offre est déclinée en 3 forfaits **avec ou sans engagement, avec ou sans mobile**.

		Plus	Maxi Série limitée	Méga	
Depuis Mayotte, Réunion	Appels	3h <sup>(1)</sup> vers fixes et mobiles Mayotte, Réunion, Métropole, Antilles et Guyane	Illimités <sup>(2)</sup> 24h/24 vers fixes et mobiles Mayotte, Réunion, Métropole, Antilles, Guyane et 60 destinations internationales		
	SMS	Illimités <sup>(2)</sup> 24h/24 Vers mobiles Mayotte, Réunion, Métropole, Antilles, Guyane			
	Internet	500 Mo, puis 0,03€/Mo par palier de 1ct	3 Go, puis 0,03€/Mo par palier de 1ct	50 Go, puis 0,03€/Mo par palier de 1ct	
Forfaits	Sans engagement	Sans mobile	14,99€	24,99€	39,99€
	Engagement 24 mois	Formule Silver	19,99€	29,99€	44,99€
		Formule Gold	29,99€	39,99€	54,99€
Mode de facturation		Mode bloqué ou mode libre			

(1) hors numéros courts, spéciaux, surtaxés et roaming.  
 (2) Appels illimités vers 60 destinations fixes et mobiles ou fixes seulement (une destination correspond à un aboutissement d'un appel vers un fixe ou un mobile d'un pays donné. Fixe et mobile = 2 aboutissements/destinations différents) entre deux personnes physiques et à usage privé hors numéros courts, spéciaux, surtaxés et en roaming. Le Client s'engage à ne pas dépasser pour les appels illimités une durée de 2 heures consécutives de communication par appel. Telco OI se réserve le droit de facturer toute communication abusive (supérieure à 2 heures/appel) et/ou frauduleuse, y compris pour les appels et SMS illimités. Sont interdites les communications quelle que soit leur nature (voix, Internet...) émises à partir d'un quatrième (4ème) téléphone ou vers plus de 99 correspondants différents au cours d'un cycle de facturation. Sont interdits notamment la cession des appels, appels et envois depuis et vers les plateformes téléphoniques et boîtiers radio, SPAM. Voir CGV.

	Plus		Maxi Série Limitée		Mega		
	Dans le forfait	Rechargement forfait ou hors forfait	Dans le forfait	Rechargement forfait ou hors forfait	Dans le forfait	Rechargement forfait ou hors forfait	
Depuis Mayotte, Réunion, autres DOM, Métropole et zone Europe	<b>Tarifs voix</b>						
	Mayotte, Réunion	0,083 €	0,25€/min	Illimités <sup>(2)(3)</sup> 24h/24			
	Métropole						
	Antilles, Guyane						
	60 destinations internationales	0,40 €/min		Illimités <sup>(2)(3)</sup> 24h/24			
	Telma Comores	0,15 €/min	0,15 €/min		0,15 €/min		0,15 €/min
	Comores Telecom	0,49 €/min	0,49 €/min		0,49 €/min		0,49 €/min
	Madagascar	0,45 €/min	0,50 €/min		0,45 €/min		0,45 €/min
	Zone régionale <sup>(1)</sup>	0,37 €/min	0,45 €/min		0,37 €/min		0,37 €/min
	International (autres destinations)	1,00 €/min	1,30 €/min		1,00 €/min		1,00 €/min
	Palier facturation régional et international	1ère minute indivisible, puis palier de 30 secondes					
	<b>Tarifs SMS</b>						
Mayotte, Réunion	Illimités <sup>(2)</sup> 24h/24		Illimités <sup>(2)</sup> 24h/24		Illimités <sup>(2)</sup> 24h/24		
Métropole	Illimités <sup>(2)</sup> 24h/24		Illimités <sup>(2)</sup> 24h/24		Illimités <sup>(2)</sup> 24h/24		
Antilles, Guyane	Illimités <sup>(2)</sup> 24h/24		Illimités <sup>(2)</sup> 24h/24		Illimités <sup>(2)</sup> 24h/24		
SMS International	0,15 €/SMS			0,15€/SMS		0,15€/SMS	
MMS Mayotte	0,40 €/MMS			0,40€/MMS		0,40€/MMS	
Mode de facturation	Bloqué ou postpayé						

	Plus		Maxi Série Limitée		Mega	
	Dans le forfait	Rechargement forfait ou hors forfait	Dans le forfait	Rechargement forfait ou hors forfait	Dans le forfait	Rechargement forfait ou hors forfait
<b>Tarifs Internet</b>						
Internet au départ de Mayotte et Réunion	500 Mo	0,03 €/Mo, palier de facturation 1 ct	3 Go	0,03 €/Mo, palier de facturation 1 ct	50 Go	0,03 €/Mo, palier de facturation 1 ct
Internet au départ des autres DOM, Métropole et zone Europe	500 Mo	0,03 €/Mo, palier de facturation 1 ct	3 Go	0,03 €/Mo, palier de facturation 1 ct	15 Go	0,03 €/Mo, palier de facturation 1 ct
Mode de facturation	Bloqué ou postpayé					

- (1) Régional : vers Maurice, Afrique du Sud
- (2) Le Client s'engage à ne pas dépasser pour les appels illimités une durée de 2 heures consécutives de communication par appel. Telco OI se réserve le droit de facturer toute communication abusive (supérieure à 2 heures/appe) et/ou frauduleuse, y compris pour les appels et SMS illimités. Sont interdites les communications quelle que soit leur nature (voix, Internet....) émises à partir d'un quatrième (4ème) téléphone ou vers plus de 99 correspondants différents au cours d'un cycle de facturation. Sont interdits notamment la cession des appels, appels et envois depuis et vers les plateformes téléphoniques et boitiers radio, SPAM. Voir CGV.
- (3) Appels illimités vers 60 destinations fixes et mobiles ou mobiles seulement (une destination correspond à un aboutissement d'un appel vers un fixe ou un mobile d'un pays donné. Fixe et mobile = 2 aboutissements/destinations différents) entre deux personnes physiques et à usage privé hors numéros courts, spéciaux, surtaxés et en roaming.

Autres DOM : Martinique, Guadeloupe, Guyane

Zone Europe : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie et Suède + Saint-Pierre et Miquelon (St Pierre et Miquelon : Internet non disponible).

**Détail des 60 destinations, vers les fixes :** Afrique du sud, Algérie, Andorre, Argentine, Australie, Brésil, Bulgarie, Chili, Chypre, Costa Rica, Croatie, Danemark, Grèce, Guatemala, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Macao, Malaisie, Mexique, Monaco, Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Pologne, République Dominicaine, Roumanie, Royaume Uni, Russie, Saint Barthélémy, Saint Martin, Suisse, Taiwan, Vietnam. **Vers les fixes et mobiles :** Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Canaries, Chine, Colombie, Corée du sud, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Gibraltar, Hawaï, Hong-Kong, Hongrie, Iles Vierges Américaines, Inde, Kenya, Laos, Malte, Nigeria, Nouvelle Zélande, Pays bas, Porto Rico, Portugal, Singapour, Suède, Thaïlande, Turquie, Uruguay, Venezuela.

Liste des destinations susceptible de modifications

A la 1<sup>ère</sup> minute indivisible puis par palier de 30 secondes pour les appels émis depuis Mayotte et la Réunion vers Mayotte, Réunion, la métropole, Antilles, Guyane (hors N° courts, spéciaux, Internet et roaming).  
A la 1<sup>ère</sup> minute indivisible puis par palier de 30 secondes pour les appels émis depuis la Réunion vers toutes les destinations autres que celles précitées (hors N° courts, spéciaux, Internet et roaming).

Renouvellement de mobile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les clients sans engagement et sans mobile, possibilité de bénéficier d'un mobile au prix nouveau client à tout moment (sous réserve d'engagement de 24 mois)</li> <li>• A partir de 21 mois d'engagement, vous pouvez renouveler votre mobile au prix nouveau client. Le renouvellement de mobile entraîne un réengagement de 24 mois</li> </ul>
Services	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Report automatique de votre crédit, d'un mois sur l'autre, utilisable après consommation du forfait courant</li> <li>• Double appel</li> <li>• Consultation du répondeur (123)</li> <li>• Messagerie personnalisable</li> <li>• Suivi Conso (221)</li> <li>• Présentation du Numéro (émission et réception)</li> <li>• Renvoi d'appel</li> <li>• Roaming, service soumis à conditions. Renseignements auprès du 900. Gratuit depuis un mobile only. Et au prix d'un appel local depuis un poste fixe en appelant 0639260900</li> </ul>
Résiliation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Client peut résilier à tout moment le Contrat en adressant une lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse du service client de son département (voir cgV)</li> <li>• Le client peut résilier son contrat à tout moment. Si le Client résilie le Contrat pendant la période d'engagement, soit avant le terme de la durée de vingt-quatre (24) mois, à l'exception des résiliations pour motif légitime, le Client doit s'acquitter : <ul style="list-style-type: none"> <li>- De l'ensemble des mensualités restant dues sur la période des douze (12) premiers mois le cas échéant</li> <li>- D'un quart du montant restant dû sur la période des douze (12) derniers mois.</li> </ul> </li> </ul>